

2.00 crédits	0 h + 15.0 h	Q2
--------------	--------------	----

Enseignants	Collette Emilie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Recherche de documents scientifiques, plagiat, communication écrite (orthographe courante du français, prise de notes et rédaction), communication orale, collaboration en groupe, utilisation de logiciels courants, profession de logopède.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de l'activité est de permettre à l'étudiant de s'approprier les outils dont il aura besoin lors de son parcours académique, liés à la maîtrise de la langue (communication orale et écrite), à la recherche documentaire, à la prise de notes, à l'utilisation de logiciels courants et de découvrir le champ professionnel de la logopédie.</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise plus particulièrement à amener les étudiants à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <ul style="list-style-type: none"> • C1. présenter oralement et par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies; • F2. mettre en oeuvre les moyens et les opportunités pour développer un projet professionnel personnel. • D1. se mettre à l'écoute d'autrui en situations d'apprentissage et en milieux professionnels;
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En première session (juin), l'évaluation repose sur un travail écrit de groupe, la présentation orale de groupe de celui-ci ainsi qu'un oral individuel qui seront évalués grâce à une grille critériée. Les critères concernent notamment la structure du travail, le contenu de celui-ci, les compétences rédactionnelles, le respect des normes bibliographiques, la qualité du support visuel (power-point) et de l'exposé oral. L'orthographe est pénalisée dans le travail : -0,25 point par faute d'orthographe. En seconde session (août), l'évaluation reposera uniquement sur un travail écrit individuel évalué par une grille critériée.
Méthodes d'enseignement	Les séances de cours LLOGO1112 sont prévues en présentiel. Cependant, si le contexte sanitaire (COVID-19) venait à l'imposer, le cours pourrait se donner en distanciel selon un calendrier qui tiendra compte de l'évolution de la situation. Des ateliers facultatifs sur inscription sont également prévus tout au long de l'année.
Contenu	Via la réalisation d'un travail de groupe sur un thème donné en rapport avec le métier de logopède (ex. troubles neurodéveloppementaux, surdit�, aphasie), les étudiants sont formés à l'utilisation minimale des outils suivants : recherche de documents scientifiques et question du plagiat, cartes conceptuelles, logiciels (navigateurs, word, excel, powerpoint). La prise de notes et la rédaction sont également travaillées de même que la dynamique de groupe. Une première découverte du champ professionnel se fait par l'interview d'un professionnel en rapport avec le thème du travail.
Ressources en ligne	Les étudiant-es pourront trouver toutes les informations pratiques relatives au cours sur la plateforme Moodle du cours LLOGO1112a et LLLOGO1112b.
Bibliographie	Les différents documents servant de support seront fournis au fur et à mesure des activités, sur Moodle
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	LOGO1BA	2		